



la Cape

BUREAU COMMUNAUTAIRE

17 Décembre 2012

COMPTE RENDU DE REUNION

Membres présents

Gérard VOLPATTI, Pascal LEHONGRE, Yves ROCHETTE, André TURC, Cécile CARON, Jean-Yves HILLION, Christian LE DENMAT, Marc VANCAEYZEELE, Marcel BENY, Guillaume GUIBET.

Membres absents/excusés

Jean-Jacques CHOLET, Moïse LEVASSEUR, Mauricette PERLY, Céline MIRAUX, Pascal JOLLY, Jean-Claude MARY, Jean-Luc PIEDNOIR.

★★★★

[Rapport B 12 / 12 / 228](#)

Subvention complémentaire à l'Amicale du Personnel de la Cape

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

- d'allouer à l'Amicale du Personnel de la CAPE, une subvention complémentaire de 6.200 € pour financer l'achat des jouets de Noël du personnel de la CAPE.

★★★★

[Rapport B 12 / 12 / 229](#)

Demande de sursis de versement et de remise gracieuse

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

- d'accepter la demande de sursis à versement,
- d'accorder une remise gracieuse à hauteur de 50%, soit 4.595,05 €,
- d'accepter de prendre en charge la valeur de la remise gracieuse éventuelle décidée par le Trésorier Payeur Général dans la limite du montant cité ci-dessus.

★★★★

[Rapport B 12 / 12 / 230](#)

Demande de subvention dans le cadre du dispositif Chèque – Audit Energie Madame FOUCHET– dossier n°3

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

- d’attribuer une subvention de 120 € à Madame FOUCHET, dans le cadre du dispositif Chèque Audit Energie,
- d’autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à l’attribution et au versement de la subvention accordée par la CAPE.

★★★★

[Rapport B 12 / 12 / 231](#)

Participation au titre de l’Opération Programmée pour l’Amélioration de l’Habitat (OPAH) – Dossier n° 2012-11 (14^{ème} dossier instruit)

Ce rapport est adopté à l’unanimité. Il est décidé:

- d’attribuer une subvention de 1.038,25 € pour la réalisation de travaux d’adaptation au handicap d’une maison sise 1 rue Duguesclin à Hardencourt-Cocherel,
- d’autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à l’attribution et au versement de l’aide accordée par la CAPE.

★★★★

[Rapport B 12 / 12 / 232](#)

Participation au titre de l’Opération Programmée pour l’Amélioration de l’Habitat (OPAH) – Dossier n° 2012-12 (15^{ème} dossier instruit)

Ce rapport est adopté à l’unanimité. Il est décidé:

- d’attribuer une subvention de 910,91 € pour la réalisation de travaux d’adaptation au handicap d’une maison sise 26 rue du Pavillon à Bueil,
- d’autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à l’attribution et au versement de l’aide accordée par la CAPE.

★★★★

[Rapport B 12 / 12 / 233](#)

Participation au titre de l’Opération Programmée pour l’Amélioration de l’Habitat (OPAH) – Dossier n° 2012-13 (16^{ème} dossier instruit)

Ce rapport est adopté à l’unanimité. Il est décidé:

- d’attribuer une subvention de 1 450,35 € pour la réalisation de travaux d’amélioration de la performance énergétique d’une maison sise 19 rue des Lilas à Saint-Marcel,
- d’autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à l’attribution et au versement de l’aide accordée par la CAPE.

★★★★

[Rapport B 12 / 12 / 234](#)

Réforme de biens divers

Ce rapport est adopté à l’unanimité. Il est décidé:

- de prononcer la réforme des matériels suivants :

1. Service « Transports » :

Véhicules	Immatriculation	1ère mise en service
PEUGEOT 206	8545 XW 27	13/08/2003

Cession gratuite de ce véhicule à une casse automobile, en vue de sa destruction.

2. Service « Enfance et Jeunesse – Accueil de Loisirs de PACY SUR EURE » :

Véhicules	Immatriculation	1ère mise en service
RENAULT R5 Five	9194 TQ 27	06/02/1991

Cession gratuite de ce véhicule à une casse automobile, en vue de sa destruction.

3. Service des « Sports » :

Désignation	Marque	Service	Destination (vente / Destruction)
Téléviseur LCD 107cm - 42PFL55D	PHILIPS	Sports - CRJS	Destruction
Tondeuse hélicoïdale type 180D	RAMSONE	Sports - Stade Pacy-Ménilles	Vente

Le téléviseur sera déposé en déchetterie.

La tondeuse pouvant être cédée à un tiers, le montant déterminé pour sa vente est de 600 €. Ce montant pourra évoluer en fonction des potentiels acheteurs.

★★★★

[Rapport B 12 / 12 / 235](#)

Gestion des effectifs – Création de postes

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

– de créer les postes suivants :

Compétence Administration générale :

- ✓ 1 poste de Technicien Territorial pour le service informatique, à temps complet.
- ✓ 1 poste de Technicien Territorial pour le service Travaux, à temps complet.
- ✓ 1 poste d'Adjoint Administratif de deuxième classe pour le service Commande publique, à temps complet.

Rapport B 12 / 12 / 236

Adhésion au contrat collectif "prévoyance"

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

– d'approuver le contrat collectif « prévoyance » proposé par le Centre de Gestion de l'Eure, qui prévoit les garanties suivantes :

Opérateur retenu : Compagnie PUBLISERVICE – SPHERIA VIE.

Conditions d'adhésion :

Durée du contrat : 6 ans.

A compter du 1^{er} Janvier 2013.

Le contrat pourra cependant être prorogé pour des motifs d'intérêt général pour une durée ne pouvant excéder un an, et se terminer donc le 31 décembre 2019.

Les garanties proposées au libre choix de chaque agent, sont les suivantes:

Garanties	Niveau d'indemnisation (en pourcentage du traitement net de référence)	Taux de cotisation (en pourcentage de la base de cotisation retenue par l'employeur)	
		Sans la garantie Décès/PTIA ^(*)	Avec la garantie Décès/PTIA ^(*)
Incapacité temporaire totale	90 %	0,91 % <input type="checkbox"/>	1,41 % <input type="checkbox"/>
Incapacité temporaire totale + Invalidité permanente définitive	90 % 95 %	1,24 % <input type="checkbox"/>	1,74 % <input type="checkbox"/>
Incapacité temporaire totale + Invalidité permanente définitive + Perte de retraite consécutive à une invalidité	90 % 95 % 100 %	1,57 % <input type="checkbox"/>	2,07 % <input type="checkbox"/>

Le précédent contrat, outre qu'il ne prévoyait pas de garantie "décès PTIA" (perte totale et irréversible d'autonomie); assurait des niveaux d'indemnisation inférieurs à celui proposé; dans les cas suivants :

En cas d'invalidité permanente définitive (90% antérieurement, pour 95% dans le contrat proposé);

En cas de perte de retraite suite à invalidité (90% antérieurement, pour 100% dans le contrat proposé).

En outre, la cotisation, pour les trois garanties : Incapacité temporaire totale; invalidité permanente définitive, et perte de retraite consécutive à une invalidité, se monte à 1.57% dans le présent contrat, pour 1.72% antérieurement.

- d'approuver et d'adhérer à la convention de participation du Centre de Gestion de l'Eure, s'y rapportant,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer cette convention,
- de fixer le montant de la participation forfaitaire de la Cape, conformément aux conditions énoncées ci-dessous :

Assiette de cotisation : Traitement de base et N.B.I.:

La Dotation globale, limitée par les contraintes budgétaires à 40 000 € sera répartie entre les agents qui auront exprimé le souhait d'adhérer, et modulée en fonction de la catégorie professionnelle de chaque agent, selon le barème suivant :

Catégorie A : 7 € par mois et par adhérent, quelle que soit la garantie choisie.

Catégorie B : 8.5 € par mois et par adhérent, quelle que soit la garantie choisie.

Catégorie C : 11 € par mois et par adhérent, quelle que soit la garantie choisie.

Nota : le nombre d'agents souhaitant adhérer à ce nouveau contrat est inconnu à ce jour, les résultats de la consultation nous ayant été communiqués le 22 novembre 2012.

Pour information, le contrat actuel compte 181 inscrits, pour un budget annuel de 31 000 € (tous budgets confondus).

★★★★

[Rapport B 12 / 12 / 237](#)

Demande de subvention dans le cadre du dispositif d'aide à la mise en valeur du petit patrimoine bâti touristique local sur le territoire de la CAPE - dossier n° 29

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

- d'attribuer une subvention de 2 369 € à Monsieur Jean-Michel de MONICAULT pour son projet de restauration du lavoir du canal du Château, situé rue de Ménilles à Croisy-sur-Eure,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents afférents et à engager toutes les démarches nécessaires pour traiter ce dossier.

★★★★

[Rapport B 12 / 12 / 238](#)

Avenant n° 1 à la convention Service d'Information Multimodal (SIM) – projet ATOUMOD

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

- d'approuver l'avenant à la convention SIM, relatif à la mise en œuvre, à l'exploitation et au financement du service d'information multimodale Haut Normand (SIM),
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les avenants et actes éventuels à venir dans le cadre de ce projet.

★★★★

Rapport B 12 / 12 / 239

Réduction titres eau & assainissement après facturation (15_2012)

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

- d'accepter les demandes de dégrèvements telles que détaillées *en annexe*,
- d'autoriser Monsieur le Président à émettre les titres nécessaires.

★ ★ ★ ★

Rapport B 12 / 12 / 240

Réduction titre eau & assainissement avant facturation (16_2012)

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

- d'accepter la demande de dégrèvement telle que détaillée *en annexe*,
- d'autoriser l'application de ce dégrèvement sur la prochaine facture.

★ ★ ★ ★

Rapport B 12 / 12 / 241

Réduction titre assainissement après facturation (17_2012)

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

- d'accepter la demande de dégrèvement telle que détaillée *en annexe*,
- d'autoriser Monsieur le Président à donner les instructions au délégataire de l'eau potable en charge du recouvrement.

★ ★ ★ ★

Rapport B 12 / 12 / 242

Marché n° 2009-048 « Exploitation des installations du service d'eau potable sur les communes de Chambray, Douains, Houlbec-Cocherel, La Chapelle-Réanville, La Heunière, Mercey, Rouvray, Saint-Vincent des Bois et Sainte-Colombe-Près-Vernon » - Avenant n°3

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

- d'approuver l'avenant n° 3 au marché n° 2009-048 « Exploitation des installations du service d'eau potable sur les communes de Chambray, Douains, Houlbec-Cocherel, La Chapelle-Réanville, La Heunière, Mercey, Rouvray, Saint-Vincent des Bois et Sainte-Colombe-Près-Vernon », qui prévoit d'augmenter le montant maximum du marché de 17 000,00 € HT, afin de tenir compte du dépassement des prévisions du nombre d'interventions sur le réseau et des branchements neufs,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer cet avenant à intervenir avec LYONNAISE DES EAUX, titulaire du marché.

★★★★

Rapport B 12 / 12 / 243

Marché n° 2010-010 « Marché de services pour l'exploitation des installations du service public d'eau potable sur les communes d'Aigleville, Chaignes, Villégats et Villiers-en-Désœuvre » - Avenant n°3

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

- d'approuver l'avenant n° 3 au marché n° 2010-010 «Marché de services pour l'exploitation des installations du service public d'eau potable sur les communes d'Aigleville, Chaignes, Villégats et Villiers-en-Désœuvre», qui prévoit d'augmenter le montant maximum des travaux à bons de commande de 11 000,00 € HT,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer cet avenant à intervenir avec LYONNAISE DES EAUX, titulaire du marché.

★★★★

Rapport B 12 / 12 / 244

Marché n° 2012/006 « Travaux de mise en place de la filière de traitement des boues issues de la station d'épuration de Gadencourt » - Autorisation de signature du marché

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

- d'autoriser Monsieur le Président à signer le marché 2012/006 «Travaux de mise en place de la filière de traitement des boues issues de la station d'épuration de Gadencourt», avec le groupement JOUSSE / WOLF / GALLOIS DUDZIK pour un montant de 597 550,00 € HT soit 714 669,80 € TTC.

★★★★

Rapport B 12 / 12 / 245

Marché n° 2012/044 « Marché à bons de commande pour les travaux de réhabilitation des installations d'assainissement non collectifs - tranche 2012 / 2013 » - Autorisation de signature des marchés

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

- d'autoriser Monsieur le Président à signer :
- ✓ Le lot n°1 "Réhabilitations ANC : tranchée d'épandage, lit d'épandage, filtre à sable drainé et non drainé, terte d'infiltration " du marché n°2012/044 " Marché à bons de commande pour les travaux de réhabilitation des installations d'assainissement non collectifs – tranche 2012 / 2013" avec la société BENARD TP sis 3 bis chemin de la Sablonnière 27600 FONTAINE BELLENGER pour un maximum de 80 installations.
- ✓ Le lot n°2 "Réhabilitations ANC : filières compactes agréées à culture fixée" du marché n°2012/044 " Marché à bons de commande pour les travaux de réhabilitation des installations d'assainissement non collectifs – tranche 2012 / 2013" avec la société PLOURDE TERRASSEMENT sis chemin du Buisson de May 27120 CAILLOUET ORGEVILLE pour un maximum de 20 installations

★★★★

Rapport B 12 / 12 / 246

Marché n° 2012/046/2 « Giverny - Construction de sanitaires publics et optimisation du parking à vélos existant – relance du lot n°3 » - Autorisation de signature du marché

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

- d'autoriser Monsieur le Président à signer à signer le lot n°3 – couverture tuiles – du présent marché 2012/046/2 " Giverny - Construction de sanitaires publics et optimisation du parking à vélos existant " avec la société NORMANDIE ETANCH pour un montant total de 15 784,65 € HT soit 18 878,44 € TTC.

★★★★

Rapport B 12 / 12 / 247

Hôtel d'entreprises - Renouvellement de bail avec la société 2PFC

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

- d'approuver le projet de bail joint au rapport,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer le contrat de location avec la société 2PFC.

★★★★

Communication C 12 / 12 / 42

Fermeture exceptionnelle de la médiathèque de Gasny

Le Bureau prend acte de la fermeture suivante:

- ✓ Médiathèque de Gasny : du 26 décembre au 05 janvier 2013.

Les autres bibliothèques du réseau, pour mémoire, sont ouvertes :

- ✓ *Bibliothèque de Pacy sur Eure* : ouverte la seconde semaine des vacances scolaires
- ✓ *Médiathèque de Vernon* : aucune fermeture
- ✓ *Bibliothèque de Saint-Marcel* : ouverte les deux vendredis des vacances scolaires

★★★★

Communication C 12 / 12 / 43


Remplacement d'un CAP petite enfance au multi accueil de St Marcel

Le Bureau prend acte du remplacement d'un agent titulaire d'un CAP petite enfance, en arrêt maladie jusqu'au 15 janvier 2013, suivi d'un congé parental de 6 mois.

Afin de respecter la législation liée à l'ouverture et fonctionnement d'un multi accueil, cet agent est remplacé depuis le 1^{er} décembre 2012 jusqu'au 15 juillet 2013.

P/ Le Président,
Gérard VOLPATTI.




Pascal LEHAGRÉ

B 12/12/239

Commune	N° Abonné	Origine de la demande	Consommation normale	Consommation relevée	Commentaires du service instructeur	Responsabilité du service	Impact sur le réseau d'assainissement		Décision du Bureau Communautaire	
							Raccordement au réseau	Rejet de la fuite dans le réseau	Eau potable	Assainissement
VERNON	5856	FACTURE SECOND SEMESTRE 2012	20	125	FUITE WC - JUSTIF OK PERSONNE HANDICAPEE	NON	OUI	OUI	85	85
VERNON	05112	FACTURE SECOND SEMESTRE 2012	30	354	FUITE WC - JUSTIF OK PERSONNE AGEE	NON	NON	NON	294	sans objet
VERNON	02442	FACTURE SECOND SEMESTRE 2012	35	401	FUITE GROUPE DE SECURITE - JUSTIF OK	NON	OUI	OUI	331	331
VERNON	11433	FACTURE SECOND SEMESTRE 2012	15	143	FUITE GROUPE DE SECURITE - JUSTIF OK	NON	OUI	OUI	113	113
VERNON	02281	FACTURE SECOND SEMESTRE 2012	30	119	FUITE GROUPE DE SECURITE - JUSTIF OK	NON	OUI	OUI	59	59
VERNON	08630	FACTURE SECOND SEMESTRE 2012	15	132	FUITE APRES COMPTEUR SUR JOINT RACCORD - DOMAINE PRIVE -JUSTIF OK	NON	OUI	NON	102	117
VERNON	07108	FACTURE SECOND SEMESTRE 2012	90	251	FUITE SUR ROBINET EXTERIEUR - JUSTIF OK	NON	OUI	NON	71	161
ST MARCEL	4022	FACTURE SECOND SEMESTRE 2012	30	372	FUITE ENTERRE ENTRE COMPTEUR ET DEPENDANCE - JUSTIF OK	NON	OUI	NON	312	342
ST JUST	09115	FACTURE SECOND SEMESTRE 2012	40	533	FUITE DANS LE VIDE SANITAIRE - JUSTIF OK	NON	NON	NON	453	sans objet
DOUAINS	5391001	FACTURE SECOND SEMESTRE 2012	450	1 202	FUITES DIVERSES SUR RESEAUX PRIVATIF - JUSTIF OK	NON	OUI	NON	302	752

B 12/12/240

							Impact sur le réseau d'assainissement		Décision du Bureau Communautaire	
Commune	Abonné	Origine de la demande	Consommation normale	Consommation relevée	Commentaires du service instructeur	Responsabilité du service	Raccordement au réseau	Rejet de la fuite dans le réseau	Eau potable	Assainissement
VERNON	1816	FACTURE 1 SEMESTRE 2013	50	421	FUITE SUITE DEPLACEMENT COMPTEUR PAMCO - JUSTIF OK	OUI	OUI	NON	371	371

B 12/12/241

Commune	N° Abonné	Origine de la demande	Consommation normale	Consommation relevée	Commentaires du service instructeur	Rejet de la fuite dans le réseau	Décision du Bureau Communautaire	
							Eau potable	Assainissement
MENILLES	5 099 101	FACTURE ANNEE 2010	40	928	FUITE SUR CANA DUE AU MAITRE D ŒUVRE - JUSTIF OK	NON		888